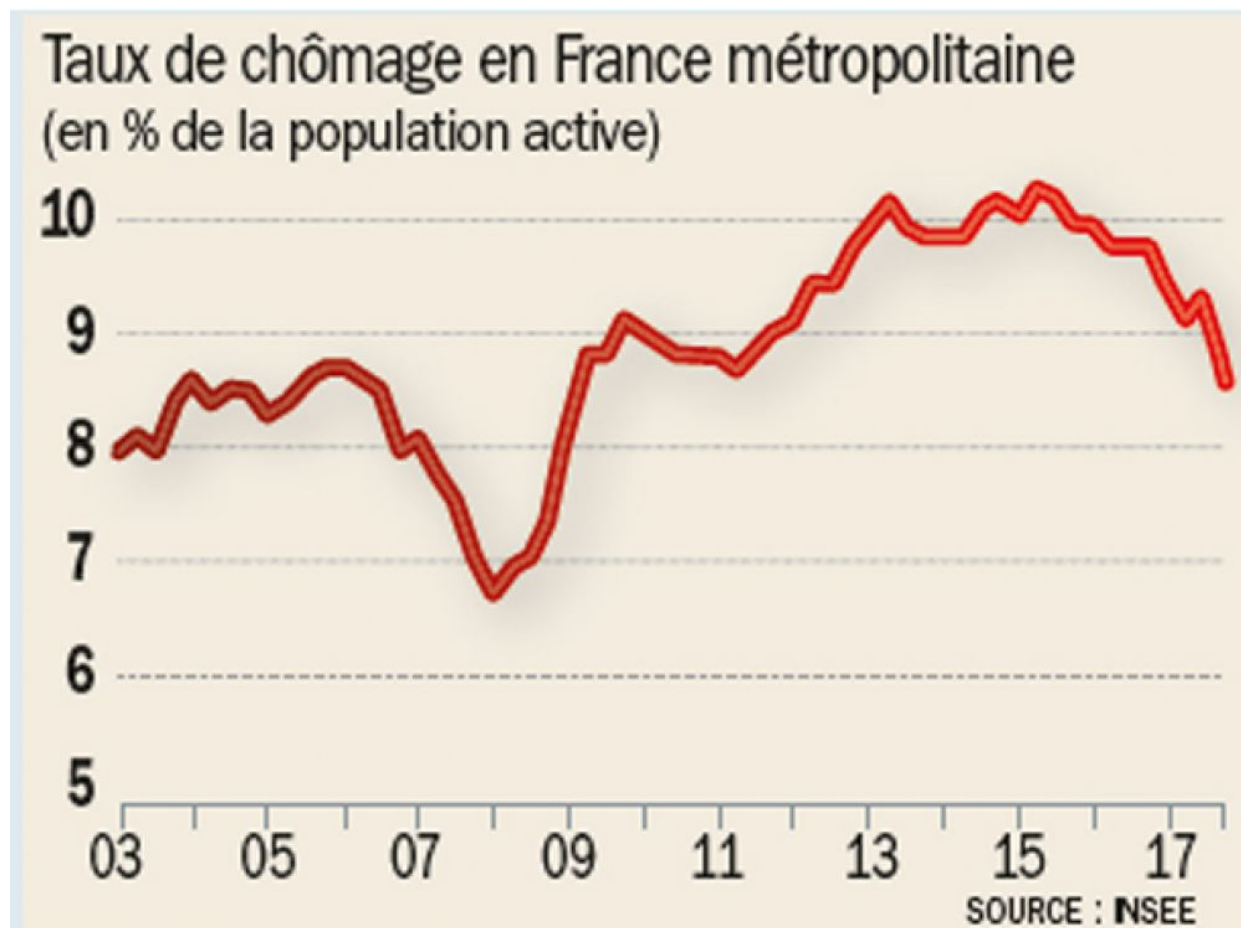


Pourquoi la baisse record du chômage est fortement surestimée

challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/pourquoi-la-baisse-record-du-chomage-est-fortement-surestimee_572622

March 13, 2018



Le chômage est sous-estimé : il ne tient pas compte de ceux qui veulent travailler mais ne recherchent plus par découragement.

SOURCE : INSEE

Au dernier trimestre de 2017, la baisse du taux de chômage au sens du BIT - la mesure qui fait référence - a été très importante (0,7 point), le ramenant à 8,6 % de la population active pour la France métropolitaine. En nombre de chômeurs, le recul est historique : 205.000 de moins, soit la baisse trimestrielle la plus forte depuis 1980 ! A ce rythme-là, le taux de chômage atteindrait le plein-emploi (inférieur à 5 %) en 2019 : une première depuis quarante ans.

Toutefois, ce chiffre est très difficile à expliquer. D'abord, cette baisse du chômage n'est pas corrélée aux créations d'emplois : au dernier trimestre, ces dernières ont atteint près de 50.000, ce qui aurait dû correspondre, compte tenu de l'évolution de la population active, à une baisse du nombre de chômeurs proche de 20.000, soit dix fois moins que celle annoncée. Sur une période plus longue, l'écart est moindre : depuis 2016, le nombre de chômeurs en France a baissé de 420.000. Or, vu le nombre de créations d'emplois (580.000) et la hausse de la population active (260.000), cela aurait dû se traduire par

320.000 chômeurs en moins. Soit 100.000 de moins qu'annoncée. Cela signifie que le nombre de chômeurs est sous-estimé car il ne prend pas en compte le « halo autour du chômage », les personnes qui souhaitent travailler mais qui souvent ne recherchent pas d'emploi par découragement. Selon l'Insee, leur nombre a augmenté de 74.000 au cours des deux dernières années...

Disparition de la prime à l'embauche

En fait, depuis plus de deux ans, notre économie crée assez d'emplois pour permettre au chômage de baisser, mais l'ampleur de la décrue est surestimée d'environ 20 %. A ce nouveau rythme, le plein-emploi ne serait plus atteint l'an prochain, mais dans plus de cinq ans. D'autant qu'il sera difficile de reproduire, en 2018, la performance de 2017 : les créations d'emplois dans le secteur marchand ont été stimulées, l'an dernier, par des mesures comme la « prime à l'embauche » ou le CICE et le pacte de responsabilité.

Or, même si la croissance devrait se maintenir autour des 2 % en 2018, ces mesures auront soit disparu (prime à l'embauche), soit elles auront moins, voire plus du tout, d'effets sur l'emploi (CICE et pacte). L'économie marchande, à croissance identique, devrait donc créer moins d'emplois. Par ailleurs, le secteur non marchand devrait connaître une décrue de ses effectifs, à travers la baisse des emplois aidés. Au total, les créations d'emplois devraient permettre au taux de chômage de continuer à baisser mais de façon plus mesurée : il se situerait aux alentours de 8,4 % en fin d'année 2018, loin des 6,8 % atteints dix ans plus tôt, avant la crise.

Par Eric Heyer, directeur du département analyse et prévision à l'OFCE